

L'enseignant(e) informe la famille et le RASED de la difficulté rencontrée.
Puis le RASED, en partenariat avec les parents, peut travailler avec l'enfant,
sur le temps scolaire.

POUR QUI ?

Pour les élèves qui, malgré les aides proposées par les enseignants de l'école, éprouvent encore des difficultés dans leurs apprentissages.

Pour les enfants dont la disponibilité et les comportements posent problème lorsqu'ils sont confrontés aux apprentissages et à la vie de l'école.

Pour tous les enfants :
de la maternelle au CM2,
qui rencontrent des difficultés persistantes face aux exigences sociales et scolaires de l'école.

AVEC QUI ?

Les enseignantes spécialisées chargées de l'aide à dominante pédagogique :
Corinne Caillet, Muriel Deloly

L'enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante relationnelle:
Emmanuelle Vigouroux

La psychologue de l'Education Nationale :
Véronique Colombet

OÙ ? QUAND ? COMMENT ?

A l'école, dans la classe, dans le local du RASED en individuel ou en tout petit groupe, à partir de projets spécialisés individuels. Concertations avec les partenaires, travail avec les familles.

A l'école, dans le local du RASED, en individuel ou en petit groupe, à partir de projets individuels. Concertations avec les partenaires, rencontres avec les familles.

A l'école, dans un lieu réservé aux interventions du RASED et /ou à son bureau, pour des rencontres avec les familles, des entretiens, des bilans, des concertations et le suivi des situations.